

---

Pakistan, et Ceylan, abandonnaient leur statut colonial à la fin des années 1940, il est vite apparu que l'autonomie politique serait assez difficile à maintenir sans un développement économique et social, rapide et intensif. Afin d'appuyer cet effort, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et trois autres pays asiatiques nouvellement indépendants, ont établi le plan de Colombo. Pendant huit ans, le plan de Colombo était le seul programme d'aide bilatéral du Canada et, quand d'autres membres du Commonwealth ont aussi atteint leur indépendance, le Canada leur a donné son appui en créant le plan d'aide aux pays des Caraïbes membres du Commonwealth, en 1958, et le plan d'assistance pour l'Afrique du Commonwealth en 1960.

Un an plus tard, l'aspect francophone de notre culture et de notre caractère bilingue se manifestait dans la création d'un programme d'assistance pour les pays francophones d'Afrique. Cette assistance a pris de l'ampleur lorsque la mission Chevrier a identifié en 1968 plusieurs projets de développement.

Pendant ce temps, le Canada s'est occupé de l'Amérique latine en créant un fonds spécial et canadien avec la Banque du développement interaméricain en 1964, et en 1970, ce programme était rehaussé par un autre d'assistance directe bilatérale avec les pays latino-américains.

En 1960, le gouvernement au pouvoir notait que les programmes d'aide faisaient partie intégrale de la politique étrangère du Canada, et dépendaient de la nature même des rapports qui existaient entre le Canada et les pays bénéficiaires. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'était alors vu confier la tâche de superviser et de contrôler l'administration et l'exécution des programmes d'aide. Le Bureau de l'aide extérieure voyait le jour.

Par la même occasion, on créait un comité interministériel, maintenant connu sous le nom de Conseil canadien de développement international. Nous étudions présentement les moyens de permettre au Conseil de jouer un rôle encore plus grand que par le passé dans la coordination des politiques des divers ministères engagés dans notre programme d'aide au développement.

La complexité de plus en plus grande des problèmes auxquels sont confrontés les pays en voie de développement nous a forcés à procéder à un examen détaillé de notre programme d'aide au développement. Cet examen a conduit à la publication, le 2 septembre dernier, de la *Stratégie de coopération au développement international 1975-1980*. Notre Stratégie n'est pas tant une réévaluation désespérée de la politique de développement international que la formulation

---